

SÉANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le BUREAU COMMUNAUTAIRE se réunira le

mercredi 5 juillet 2023 à 18 H 00
Salle des commissions

L'ordre du jour sera le suivant :

ADMINISTRATION GENERALE

- 1 - Approbation du procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 10 Mai 2023

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

- 2 - Convention de partenariat avec le SIGEIF pour l'étude d'un projet solaire photovoltaïque au sol à l'échelle du patrimoine foncier de PLAINE VALLÉE

COMMANDE PUBLIQUE

- 3 - Signature par le président du marché n° AO_2023-07 relatif au transport quotidien par cars des élèves fréquentant la piscine Maurice Gigoï à Ezanville

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : ACTIONS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- 4 - Comité d'Expansion Economique du Val d'oise (CEEVO) : octroi d'une subvention pour l'année 2023 et versement de la cotisation 2023
- 5 - Signature d'une convention de mise à disposition de moyens et de locaux avec l'association Triangle des entrepreneurs

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : EMPLOI

- 6 - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Association TREMPLIN 95 au titre de l'année 2023
- 7 - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Association d'Insertion PLAINE DE VIE au titre de l'année 2023

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : ENTREPRENEURIAT

- 8 - Renouvellement de la convention d'objectifs avec l'association Réseau Entreprendre Val d'Oise - Année 2023
- 9 - Renouvellement de la convention de partenariat avec Rives de Seine Initiatives pour l'année 2023
- 10 - Renouvellement de la convention de partenariat avec l'association Adie pour l'année 2023
- 11 - Signature d'une convention de partenariat avec l'association CRA

AIRE D'ACCUEIL GDV

- 12 - Conclusion d'un avenant n°2 au marché MAPA_2022-28 relatif à la réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage de Domont-Bouffémont (Lot n°1-VRD)

VOIRIE ET PARC DE STATIONNEMENT

- 13 - Marché n° MAPA_2023-15 Travaux de réfection du tapis de l'avenue du Général de Gaulle à Soisy-sous-Montmorency - autorisation de signature du marché

QUESTIONS DIVERSES



Le Président,

Luc STREHAIANO

Pour le respect des règles sanitaires, en raison de l'épidémie Covid-19 :

- le port du masque est recommandé,
- une solution hydroalcoolique sera mise à disposition pour le lavage des mains